



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)

CONCERTATION PUBLIQUE

La population est invitée à faire parvenir les informations et remarques qu'elle juge utiles à la Direction départementale des territoires de la Haute-Garonne pour :

1ère phase – **CARTOGRAPHIE D'ALÉAS**
du 18 octobre au 18 décembre 2024

Une cartographie provisoire des aléas :

- inondation
- mouvement de terrains (régression de berges, glissement de terrains et chute de blocs)

ainsi qu'une présentation technique,

sont consultables en mairie et téléchargeables sur le site internet

des services de l'État en Haute-Garonne :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN>
rubrique « PPRN en cours de révision / PPRN Garonne amont »

Les observations peuvent être déposées à l'adresse suivante :

ddt-srgc-concertation@haute-garonne.gouv.fr

Calendrier prévisionnel de révision du PPRN

Lancement des études techniques	début 2022
Concertation sur les aléas	octobre à décembre 2024
Concertation sur le dossier de PPRN	troisième trimestre 2025
Enquête publique	dernier trimestre 2026
Approbation du PPRN	premier trimestre 2027

* Les échéances sont données ici à titre purement indicatif. Elles pourront être recalées en fonction de l'avancement de la procédure d'élaboration. Il conviendra de se renseigner auprès de la mairie ou de la DDT pour connaître les nouvelles échéances.

Pour plus d'informations :

contacter la DDT Haute-Garonne (Service Risques et Gestion de Crise)
ddt-srgc-concertation@haute-garonne.gouv.fr

ou visiter le site internet

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN>

rubrique « PPRN en cours de révision / PPRN Garonne amont »

